



Nations Unies

Assemblée générale

AG/PAL/1312

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Comité pour l'exercice des droits
inaliénables du peuple palestinien
363^e séance – matin

LA RESPONSABLE PALESTINIENNE HANAN ASHRAWI DEMANDE À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DE PROTÉGER LA PALESTINE

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a entendu, ce matin, un exposé de Mme Hanan Ashrawi, membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et membre du Conseil législatif palestinien, sur la situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et l'évolution du processus politique.

« La Palestine est un État qui n'a pas été assez protégé par la communauté internationale », a déploré Mme Ashrawi, avant d'encourager celle-ci à respecter les résolutions des Nations Unies. « La solution à deux États est en train de disparaître sous nos yeux », a-t-elle averti.

Elle a déploré l'absence de perspectives « avec un gouvernement très radical qui veut encore imposer le grand Israël à la Palestine ».

Réunis à un moment critique, après deux mois d'opérations militaires israéliennes dans la bande de Gaza, les membres du Comité l'ont entendue évoquer « une tragédie humanitaire aux proportions énormes », qui a causé environ 200 morts et 11 000 blessés, décimant plus de 90 familles.

Condamnant l'offensive récente dirigée par Israël à Gaza, Mme Ashrawi a fustigé « le siège qui a étranglé un peuple sous le couvert de la légitime défense ».

Elle a notamment souhaité que l'ONU trouve « tous les moyens de donner une protection aux Palestiniens et de faire appliquer la Quatrième Convention de Genève ». Elle a rappelé que le Conseil des droits de l'homme avait déjà mis sur pied une commission d'enquête. « Au titre de quelle loi la puissance occupante peut-elle invoquer la légitime défense contre les victimes? » a-t-elle demandé.

Mme Ashrawi a accusé Israël de « torpiller toute chance de paix ». Dans cet esprit, l'annexion par Israël ce week-end de plus de 400 hectares de terre dans la région de Bethléem, en Cisjordanie, constitue un « affront » supplémentaire.

L'occupation se fait également ressentir en Cisjordanie, terre morcelée en raison des différents postes de passages qui entravent la liberté de déplacement des Palestiniens, a poursuivi Mme Ashrawi.

À ce sujet, Gaza et la Cisjordanie doivent être reliées et traitées comme un territoire et pas comme deux entités séparées. « Gaza ne peut pas survivre sans la Cisjordanie », a-t-elle résumé. Le monde entier observe mais ne s'engage pas pour mettre fin à une situation qu'elle a par ailleurs qualifiée d'« esclavage ».

« Depuis la création de l'État d'Israël, la communauté internationale a des dettes envers les Palestiniens », a souligné Mme Ashrawi. Elle doit se racheter et assurer la prépondérance du droit en mettant fin au traitement préférentiel d'Israël. En bref, « il est temps de traiter des causes profondes de l'injustice commise envers le peuple palestinien ».

Selon Mme Ashrawi, c'est un processus de paix « vicié » qui a permis à Israël de poursuivre sa politique de colonisation. « Nous ne voulons pas revenir au statu quo », a-t-elle insisté. « Nous ne voulons pas d'une occupation indéterminée et d'un processus de paix ouvert qui viole le droit international. »

Depuis que la Palestine a été reconnue, en novembre 2012, comme un État doté du statut d'observateur auprès de l'ONU, « nous sommes prêts à assumer nos responsabilités et nos droits », a assuré Mme Ashrawi.

Elle a indiqué que l'Autorité Palestinienne allait poursuivre sa politique d'accession aux traités internationaux y compris au statut de Rome. L'Autorité va demander une date butoir pour la fin de l'occupation et un retour aux frontières de 1967.

Elle a également annoncé une redéfinition de l'Autorité palestinienne, de ses fonctions et de ses relations avec Israël. L'Autorité poursuivra ses efforts de réunification sur le plan interne. De même, a-t-elle expliqué, il faut réformer l'OLP et ses institutions et promouvoir une politique non violente de résistance populaire.

À cet égard, elle a prôné « un système de tolérance pour contrer les cris stridents poussés par Israël ». Elle a estimé qu'il fallait tirer la leçon de la dernière guerre contre la population « captive » de Gaza, prévenir toute récidive et empêcher Israël de mener d'autres attaques.

« Il ne faut pas permettre à Israël de se poser comme une nation assiégée en droit de prendre des mesures unilatérales; il ne faut pas permettre à Israël ou à la communauté internationale d'imposer la sécurité d'Israël comme objectif premier de tout processus politique alors que les Palestiniens sont en liberté condit

Après avoir entendu les représentants de l'Iraq, de l'Indonésie, de la Turquie, du Nicaragua, du Pakistan, de la Malaisie et du Maroc appuyer son action, elle a conclu que les négociations devraient se faire sous l'égide de l'ONU.

« De telles négociations doivent être crédibles, respecter le droit international et avoir un impact sur le terrain. Elles ne peuvent pas être un processus abstrait. »

Le représentant de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a rappelé que pendant cette période « traumatisante », l'UNRWA avait perdu 13 membres de son personnel à Gaza. En outre, près de 58 000 personnes sont encore déplacées dans des écoles. À la rentrée, le 14 septembre prochain, un quart des écoles ne sera pas encore évacué.

Après avoir remercié Mme Ashrawi pour son exposé, le Vice-Président du Comité, M. Zahir Tanin (Afghanistan), a donné la parole au Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'ONU, M. Yusra Khan, qui a résumé le Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien, qui s'est tenu à l'Office des Nations Unies à Nairobi, les 1^{er} et 2 juillet 2014.

Ce Séminaire a mis l'accent sur « le renforcement de la solidarité internationale avec le peuple palestinien pour consolider les bases économiques d'un État indépendant ».

M. Tanin a entériné ensuite l'accréditation d'organisations de la société civile auprès du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Enfin, il a rappelé que la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien serait célébrée le 24 novembre 2014 dans la salle du Conseil économique et social.

Le 14 octobre, le Comité accueillera le Professeur et philosophe Noam Chomsky.

La prochaine réunion du Comité aura lieu le 3 octobre.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel